

Evolution de la tannerie en Tunisie depuis la guerre

En matière de cuir, on ne peut songer à séparer l'artisanat de l'industrie. Depuis la petite installation traditionnelle jusqu'à l'importante tannerie, toutes concourent vers un même but : fournir des cuirs aux usagers sans distinction d'utilisation.

Avant la guerre, la Tunisie exportait des peaux brutes et importait des cuirs, des chaussures, des courroies, de la bourellerie et de la maroquinerie, etc... Quelques tanneries artisanales produisaient un cuir de qualité relative qu'utilisaient les artisans tunisiens. Quant à l'industrie proprement dite de la chaussure européenne, elle était pratiquement inexistante.

Après 1940, la Régence, ne pouvant plus compter sur les importations métropolitaines, dut :

- organiser la collecte des peaux,
- perfectionner l'outillage et les procédés,
- créer de nouvelles tanneries,
- former une main-d'œuvre qualifiée.

Cet effort se concrétisa par le développement de certaines entreprises et la création de plusieurs tanneries et mégisseries du type industriel, dont le nombre alla croissant jusqu'en 1944. Les tanneries artisanales étaient à peu près exclusivement groupées à Tunis, à Kairouan et à Sfax.

PRODUCTION DE CUIR DES TANNERIES INDUSTRIELLES

	Cuir à semelle	Box-Calf	Peausseries (chèvres et moutons)
1938	—	50.000 pc.	100.000 pc.
1943	80 T.	50.000 pc.	280.000 pc.
1944	195 T.	250.000 pc.	620.000 pc.
1945	290 T.	190.000 pc.	950.000 pc.
1946	470 T.	410.000 pc.	1.595.000 pc.
1947	530 T.	650.000 pc.	460.000 pc.

C'est à partir de 1945 que la tannerie locale a pris un essor appréciable du fait de l'accélération de l'équipement et d'un meilleur approvisionnement en matières premières. Les productions annuelles de cuir à semelle passèrent de 290 tonnes en 1945 à 530 tonnes en 1947.

Ainsi les efforts conjugués de l'Administration et des industriels permirent à la population d'obtenir des produits de bonne qualité.

La reprise des courants commerciaux avec la Métropole amena les industriels à reconsidérer le problème de la qualité et des prix. Les mégisseries ne purent malheureusement soutenir la concurrence des articles français.

Leur activité se ralentit peu à peu et celles qui étaient les moins bien outillées fermèrent leurs portes.

Au début de l'année 1948, la tannerie se trouvait à son tour menacée. La réduction constante des abattages contraignit les industriels, faute d'approvisionnement local suffisant en cuirs bruts, de pratiquer la semaine de 24 heures et parfois de 20 heures.

Dès 1947, déjà, les tonnages de cuirs bruts livrés aux tanneries avaient diminué sensiblement.

	1945	1946	1947	1948
Cuirs bruts de bovins (livraisons provenant de la collecte des cuirs).	1.050 T.	1.000 T.	720 T.	600 T.
Besoins des tanneries locales	700 T.	1.200 T.	1.400 T.	1.700 T.

Les variations de l'offre et de la demande provoquèrent des fluctuations dans les cours des cuirs bruts salés frais qui enregistrèrent cependant une hausse continue et passèrent de 13 fr. le kg. en 1946 sous collecte de l'Etat à 120 fr. le kg. en 1948, cours hors de proportion, compte tenu de la différence de qualité, avec ceux qui étaient pratiqués librement dans la Métropole, sur cette marchandise.

A ces difficultés d'approvisionnement s'ajoutaient celles créées par le régime douanier qui frappait de 20 % ad valorem les importations de cuirs bruts originaires de la France et de l'Union Française.

Fin 1948, l'ensemble des tanneries ne tournaient qu'à 50 % de leur capacité de production, la Métropole n'ayant pas été en mesure de fournir les contingents demandés en cuirs bruts.

Le retour à l'économie normale créa pour les tanneurs industriels des conditions de vie de plus en plus difficiles. Le marasme commença à sévir en 1949, à tel point que l'on se demanda si l'existence même de la tannerie n'était pas en jeu.

Cette crise s'accrut en 1950. Les entreprises qui n'avaient pas cessé toute activité n'ont travaillé qu'à 20 % de leur possibilité contre 40 % en 1949. Cette situation ne fut pas particulière à la Régence, le cuir dans le monde, subit la concurrence du caoutchouc et des produits de remplacement.

En Tunisie, l'industrie locale dut soutenir la concurrence des cuirs d'importation métropolitaine et parfois étrangère.

Ces importations passèrent de 281 tonnes en 1949 à 543 tonnes en 1951. Afin, semble-t-il, de préserver leur activité, les tanneurs demandèrent l'interdiction totale des exportations de peaux brutes qui, d'après eux, faussaient le jeu de la loi de l'offre et de la demande. L'arbitre — en l'occurrence l'Administration — reprit le problème sous son aspect véritable : celui du prix.

Les exportations de peaux brutes furent contrôlées pour parer aux fluctuations de prix, fréquentes dans cette branche d'activité, et assurer, tant à la tannerie industrielle que traditionnelle, les approvisionnements suffisants et réguliers, à des prix qui concilient les intérêts légitimes en présence.

Malgré la garantie d'approvisionnement des tanneries locales, ces dernières éprouvèrent encore en 1951 des difficultés d'écoulement de leur production, la demande extérieure étant nulle sur l'Etranger et très réduite sur la France, et les importations françaises concurrençant la vente sur place.

	1947	1948	1949	1950	1951
Exportations de cuirs et peaux brutes	485 T.	573 T.	405 T.	1.191 T.	1.681 T.
Exportations de cuirs finis.	24 T.	28 T.	55 T.	15 T.	42 T.

La totalité des ressources en peaux brutes n'est donc pas absorbée et des excédents importants ont été exportés.

Si l'on compare respectivement la situation de la tannerie en 1941 et en 1951, l'on remarque que l'approvisionnement en peaux brutes, qui était nettement déficitaire en 1945, est devenu particulièrement excédentaire en 1951. La concurrence des cuirs d'importation n'est pas étrangère à cela.

L'aggravation de la crise de production des tanneries en cuirs finis méritait donc une étude plus approfondie afin d'en déterminer les causes et tenter d'y apporter un remède.

Pour situer le problème, nous allons d'abord essayer de chiffrer les besoins intérieurs de la Tunisie en cuirs finis, les approvisionnements en peaux brutes, et le terminer enfin par la production.

I. — LES BESOINS

Les principaux consommateurs de cuir se répartissent parmi trois industries : chaussures, maroquinerie et harnachement.

Chaussures indigènes (Belghazis) :

- cuir à semelle 360 tonnes
- peaux de chèvres 180 —

Chaussures européennes :

— cuir à semelle	330 tonnes
— peaux à dessus	80 —
— doublures	40 —

Maroquinerie :

— peaux de chèvres	15 tonnes
--------------------------	-----------

Harnachement :

— cuir en bandes	70 tonnes
— peaux de chèvres	25 —

En résumé, nous avons indiqué dans le tableau suivant, les besoins annuels de la Tunisie en cuirs finis.

	Gros cuirs	Veaux	Chèvres-moutons
Belghazis	360 T.	—	180 T.
Chaussures européennes ..	330 T.	80 T.	40 T.
Maroquinerie	—	—	15 T.
Harnachement	70 T.	—	25 T.
Total.....	760 T.	80 T.	260 T.

II. — LES APPROVISIONNEMENTS EN MATIERES PREMIERES

D'après des estimations faites en cours d'année, les ressources de la Tunisie en peaux brutes peuvent être évaluées à :

BOVINS :

Lourds	300 tonnes
Vachettes	220 —
Veaux	680 —
	<hr/>
	1.200 —

OVINS :

Moutons	300 tonnes
Agneaux	400 —
Broutards	100 —
	<hr/>
	800 —

CAPRINS :

Chevrettes	110 tonnes
Chèvres	180 —
Boucs	20 —
	<hr/>
	310

III. — LA PRODUCTION

Les tanneries artisanales sont à peu près exclusivement groupées à Tunis et à Kairouan. Autrefois très prospères, ces tanneries vivent actuellement. En général, les peaux de chèvres et de moutons sont assez bien tannées.

La production de cuirs finis pour l'ensemble des tanneries traditionnelles varierait entre 80 et 90 tonnes par an.

Les tanneries européennes, comme les tanneries traditionnelles, sont groupées autour de Tunis, à l'exception d'une tannerie-mégisserie sise à Sfax, qui a repris son activité depuis peu de temps. Les tanneries et mégisseries de la région de Tunis, encore en activité ne sont plus qu'au nombre de deux.

La production en 1951 pour l'ensemble de ces entreprises a été de 4 tonnes de cuir à semelle, 363 tonnes de box-calf et 190 tonnes de peausseries (chèvres et moutons).

En résumé, nous indiquons dans le tableau ci-dessous la capacité de production annuelle et la production de l'année 1951, en cuir fini, tant pour les tanneries artisanales que pour les tanneries industrielles.

	Capacité annuelle de production	Production 1951	% d'activité
Gros cuirs (box compris)...	1.090 T.	367 T.	33 %
Peausseries (chèvres - moutons)	600 T.	190 T.	31 %

Bilan d'une année de production

Le bilan de production pour l'année 1951 s'établit ainsi :

	Peaux brutes Ressources	Cuirs et peausseries finis		
		Besoins	Production	Importation
Cuirs lourds	300 T.	840 T. (1)	367 T.	473 T.
Veaux	680 T.			
Vachettes	220 T.			
Moutons	800 T.	260 T. (2)	190 T.	70 T.
Chèvres	310 T.			

La simple lecture de ces chiffres fait ressortir un déficit à la production qui a été comblé par des importations de cuir fini, de provenance métropolitaine.

En considérant les quantités de peaux brutes dont la Tunisie dispose, on s'aperçoit que la ressource locale en cuirs de bovins est inférieure aux besoins (1). Pour les petites peaux (2), l'excédent des ressources autoriserait des exportations, bien qu'il ne faille pas per-

dre de vue dans cette évaluation que 100 kg. de peaux brutes fournissent environ 50 kg. de cuirs finis; que les peaux de moutons sont souvent lainées et doivent être délainées avant tannage; enfin, que si l'importation de cuir fini s'interrompait, le box de France fin, donc très léger, serait remplacé par les peaux fabriquées sur place, plus lourdes au pied carré.

Le marasme n'est pas spécial à la Tunisie, certes, mais, sans envisager que les tanneries travaillent au maximum de leurs possibilités, il serait cependant possible de leur assurer une activité suffisante pour résorber le déficit.

Deux facteurs essentiels doivent, à notre sens, être retenus : la qualité et le prix.

La qualité

C'est un problème délicat. Les peaux provenant de bêtes quelquefois mal nourries et mal soignées laissent beaucoup à désirer. On y relève de nombreux trous de marrons, des coups de piques, des traces de tiques et surtout de coutelures provoquées lors du dépouillement aux abattoirs.

L'amélioration de l'état des dépouilles est donc une condition indispensable à la production de cuirs de qualité. Mais cela ne suffit pas. Il y aura lieu d'envisager également une réorganisation des tanneries artisanales et une extension des tanneries industrielles.

Réorganisation des tanneries traditionnelles en ce sens que le travail des peaux par les artisans s'appuie sur une technique déjà très ancienne. Les résultats sont inégaux, mais lorsque le travail se fait rationnellement, les cuirs sont de bonne qualité et de meilleure conservation. Malheureusement, dans certains centres, la tannerie a presque disparu, les artisans n'ont pas pu soutenir la concurrence de la Métropole, et cette industrie, jadis florissante, se réduit à des ateliers peu importants qui ne disposent que de moyens très faibles.

Nous pensons que la création, dans les centres dépourvus de tanneries (Kairouan, Sfax surtout), d'ateliers simples, s'inspirant à la fois des coutumes indigènes et de la technique moderne, serait une source de profit pour l'artisanat tunisien.

Sans changer les habitudes des artisans, il s'agit de fabriquer avec des matières premières locales, les cuirs de chèvres et de moutons nécessaires aux besoins du pays. On dispose partout de peaux de chèvres et de moutons de qualité.

L'extension des tanneries industrielles a eu un commencement de réalisation, malheureusement, si l'on excepte la Tannerie de La Manouba, les autres installations ne disposent pas de moyens techniques adéquats. L'équipement de ces tanneries, quoique suffisant pour l'heure, nécessiterait, à notre avis, une légère modernisation, ce qui implique évidemment des moyens financiers que la plupart d'entre elles ne possèdent pas actuellement.

Le prix

On a souvent répété que les industries nées de la guerre subiraient, lors du retour à la période normale, les contre-coups de la libre concurrence. Ont-elles su, dans ce cas précis, s'assurer une trésorerie suffisamment confortable pour parer à toutes les éventualités ? Pouvaient-elles acheter les matières premières au moment où les cours étaient les plus bas et étaler ainsi leur productions ?

Non, les tanneries tunisiennes vivent précisément au jour le jour avec des stocks minimales. Les précautions citées plus haut, en usage dans toutes les entreprises métropolitaines, n'ont pas été réalisées en Tunisie.

CONCLUSION

Le problème principal de la tannerie en Tunisie est, par conséquent, ramené à une question de financement.

Ce financement serait assuré par un organisme (Office du Cuir, par exemple), qui aurait pour but d'absorber les hausses et résorber les baisses, afin de maintenir un stock de matières premières (peaux brutes, extraits tannants, produits chimiques, etc...) à des prix normaux, permettant ainsi aux tanneries, tant industrielles que traditionnelles, de produire dans les meilleures conditions, des cuirs susceptibles de soutenir efficacement, en qualité et en prix, la comparaison avec les produits finis de la Métropole.

Yvon DES FONTAINES.